

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FRANCE DIGUES

2023



Journée Technique – Géotechnique – Orléans, janvier 2023

A Paris, le 4 avril 2024

Yves WIGT, Président de France Dignes

France Dignes
Association nationale des gestionnaires de digues
2 chemin des Marronniers
38 100 GRENOBLE
tel : 04 76 48 81 05

Programme d'actions – 2024

André FAURE, Trésorier de France Dignes

2 Chemin des Marronniers - 38100 Grenoble
contact@france-dignes.fr
www.francedignes.fr | 04 76 48 81 05

**FRANCE
DIGUES** ASSOCIATION
NATIONALE
DES GESTIONNAIRES
DE DIGUES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 ET PROGRAMME D'ACTION 2024 FRANCE DIGUES

- **I. Présentation de France Dignes – p.3**
 - A- Le projet et les objectifs – p.4
 - B- Le fonctionnement de l'association – p.5
 - C- La vie associative – p.6
 - D- Les membres de France Dignes – p.9
 - E- Les partenaires de France Dignes – p.15
 - Les projets 2024 ? – p.16
- **II. Rapport d'activité : Les actions réalisées en 2022 et programme 2023 – p.17**
 - A- Action 1 : SIRS Dignes – p.18
 - B- Action 2 : animation et appui réseau – p.25
 - C- Action 3 : journées techniques, Web'Tech et interventions à façon – p.32
 - D- Action 4 : veille technique et réglementaire – p.39
 - E- Bilan financier des actions 2023 – p.48
- **III. Les publications France Dignes – p.49**

I

■

Présentation de France Dignes

■

A- Le projet et les objectifs

Les digues en réseau

France Dignes porte, depuis 2013, la volonté de **structurer et consolider la profession de gestionnaire d'ouvrages de protection contre les inondations** en construisant un **réseau** qui leur est dédié. Ce réseau est animé sur la base d'échanges et de partages d'expériences pour répondre aux besoins des gestionnaires (connaissances, compétences, bonnes pratiques). Au vu de la complexité technique et réglementaire, et des enjeux qui entourent ces ouvrages de protection, la constitution d'un véritable point d'appui national est indispensable.

L'objectif de l'association est de structurer et consolider la filière professionnelle pour les gestionnaires de d'ouvrages de protection contre les inondations autour de 5 axes :

1

Compétences métiers

Renforcer les compétences métier des gestionnaires :

Améliorer les pratiques et structurer la filière par des actions de formation et de professionnalisation.

Mettre en réseau les gestionnaires :

Animer le réseau en diffusant et partageant le savoir et les expériences de terrain.

2

Réseau

3

Porte-parole

Représenter la profession :

Être la voix des gestionnaires et être un interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics.

Assister les gestionnaires :

Les accompagner en fournissant une aide face aux problèmes quotidiens & assurer un accès et une assistance à des outils spécifiques développés par l'association (exemple : SIRS Dignes).

4

Assistance

5

Projets

Avoir des projets :

Progresser, évoluer, coopérer, construire et participer à des projets nationaux, européens ou internationaux.



A l'occasion de ses 10 ans, France Dignes s'est dotée d'un logo et d'un stylo « en fête » !

B- Le fonctionnement de l'association

Le conseil d'administration (CA)

■ Organe politique et décisionnel de l'association



COMPOSITION : Jusqu'à 15 représentants des membres actifs (membres élus de leur structure), provenant des 4 coins de la France >> voir page suivante : composition 2023

MANDAT : Pour 3 ans, élu par l'Assemblée Générale

BUREAU : Président, vice-Président, Trésorier et Trésorier adjoint, Secrétaire et Secrétaire adjoint

RÔLE : Définir les objectifs et orientations stratégiques de l'association, valider le programme d'actions, prendre les décisions concernant le personnel. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs étendus pour autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il se réunit au moins 2 fois par an.

Le comité technique (CoTech)

■ Organe technique et d'orientation des actions



COMPOSITION : Agents techniques (techniciens, ingénieurs, directeurs, chargés de missions, etc.) des membres actifs ou associés, experts et représentants d'organismes scientifiques et techniques.

RÔLE : Il anime la vie de l'association, élabore des programmes d'actions et propose des orientations.

Les Comités Techniques sont l'occasion d'échanger entre gestionnaires sur des points précis de l'actualité autour des digues, pouvant donner lieu à la constitution de groupes de travail.

L'équipe

■ Petites mains du quotidien

Composée d'une directrice, de 3 chargés de missions et d'une assistante administrative, l'équipe s'est agrandie ces dernières années. Elle est gracieusement hébergée à Grenoble dans les locaux du SYMBHI (voir p. 7).

L'Assemblée Générale (AG)

■ Rassemblement des élus des structures adhérentes et membres associés

COMPOSITION : Représentants des membres actifs (élus), membres associés et membres bienfaiteurs.

L'Assemblée Générale (AG) se réunit chaque année pour approuver le rapport moral et les comptes du dernier exercice, les programmes d'actions et orientations, voter le budget, fixer le montant des cotisations et élire le CA.

C- La vie associative

Le Conseil d'Administration en 2023

L'association a le plaisir d'être encadrée par un CA actif et force de propositions.



M. WIGT, Président

Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) et Maire de Charleval



M. RAVIOL, Vice-Président

Président du SYMADREM, Adjoint au maire d'Arles et conseiller communautaire à l'ACCM



M. FAVRE, Trésorier

Vice-Président du Syndicat Mixte Moselle Aval, 2ème Vice-président Communauté de communes Bassin de Pont-à-Mousson



M. HABIG, Secrétaire

Président Syndicat mixte du bassin de l'Ille (SyMBI)



M. LEMIRE, Trésorier Adjoint

Vice-Président en charge des régimes Hydrauliques et des déchets à la CdC de Montesquieu



M. DERBOIS, Secrétaire Adjoint

Conseiller communautaire à la PI pour le Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération. Maire du Hézo



M. ALZURI

1er Conseiller de l'Agglomération Pays Basque, Conseiller départemental et Maire de Bidart



M. MALETRAS

Vice-président aux enjeux de l'eau Nevers Agglomération et Maire de Germigny-sur-Loire



M. POIGNANT

Référent GEMAPI Val de Garonne Agglomération. Maire de St Pardoux du Breuil



M. SOLANS

6e Vice-Président Agglomération Béziers Méditerranée



M. STRAPPAZZON

Vice-président du SYMBHI, Conseiller départemental et Maire de St Barthélemy-de-Séchilienne



M. VARIN

Représentant de l'EPTB Meurthe Madon, Attaché parlementaire au Sénat, Conseiller départemental et Maire de Varangéville

A compter de 2024, 15 élus siègeront au sein du CA !
Le nombre d'adhérents étant croissant, l'AG 2023 a validé le passage de 12 à 15 membres du CA

Départs 2023 :

M. AUGUSTE (CCDSP),
M. DUFOUR (SIAGA) et
M. SCHAAL
(Eurométropole de Strasbourg).
Merci à eux pour leur implication !

Arrivées 2023 :

Nous sommes ravis d'accueillir
M. DERBOIS (Golfe du Morbihan),
M. POIGNANT (Val de Garonne) et
M. SOLANS (Agglo Béziers)

L'équipe salariée

L'équipe s'est étoffée ces dernières années. Voici les attributions des missions de chacun.

Perrine BROUST, Directrice

Arrivée en 2016, elle est en charge de :

- La planification et stratégie long terme
- Les relations partenaires
- La veille réglementaire
- La gestion RH et budgétaire
- L'animation de la vie associative

Jordan PERRIN, chargé de missions

Arrivé en 2016, il est en charge de :

- Logiciel SIRS DIGUES (suivi des maintenances et évolutions, formations, etc.)
- La veille technique
- Le développement des outils (Web, réseaux, informatique...)

Florence SALIGNON, assistante administrative et comptable

Arrivée en 2019, elle est en charge de :

- Les tâches administratives
- La gestion des adhésions
- Le suivi comptable, bancaire et analytique des actions, la trésorerie, facturation et la fiscalité
- L'appui à la gestion RH, les paies



Béatrice TOURLONNIAS, chargée de missions

Arrivée en 2021, elle est en charge de :

- La planification et l'organisation des événements France Dignes (JT, WebTech, interventions à façon, visites de laboratoire, etc.)
- La veille technique
- L'animation de groupes de travail techniques

Eugénie REY, chargée de missions

Arrivée en 2021, elle est en charge de :

- L'animation de groupes de travail
- L'organisation des événements au sujet réglementaire (JT et webinaires)
- La production de livrables
- L'appui sur la veille réglementaire
- La stratégie de communication de l'association

Les grands évènements 2023 de la vie associative

Janvier

15 février – décision dématérialisée

- CDI Béatrice TOURLONNIAS

Février

Mars

Conseil d'Administration : 10 mars à Avignon

- Présentation du rapport d'activités 2022, des comptes 2022 et du programme 2023. Echanges autour des statuts de l'association et du coût des formations SIRS.
- *Après-midi : visite des systèmes d'endiguement d'Avignon et démonstration de la mise en place des batardeaux*



Avril

Assemblée Générale : 4 avril à Paris et en visio

22 élus présents

- Approbation du rapport moral et d'activités 2022, des comptes 2022, présentation du programme et budget 2023. Election des membres du CA. Evolution des statuts de FD.
- Repas autour du gâteau d'anniversaire de France Dignes (10 ans de l'association) !



Mai

Conseil d'Administration : 5 mai en visioconférence

- Election des membres du CA et du bureau

Juin

>> *Jordan PERRIN est devenu le papa d'une jolie Loïs. Félicitations !*

Juillet

17 juillet en visioconférence – décision dématérialisée

Août

- CDI Eugénie REY

Septembre

Octobre

Conseil d'Administration : 3 octobre à Villeneuve-les-Béziers

- Présentation du budget intermédiaire 2023, échanges autour du programme et budget 2024 et de l'actualité des digues.
- *Après-midi : visite des systèmes d'endiguement de la CA Béziers Méditerranée*



Novembre

Comité Technique : 16 novembre à Lyon et en visio

25 participants en présentiel et 12 en visio

- Réflexions autour de l'actualité réglementaire des digues,
- Echanges sur les sujets identifiés et les travaux France Dignes en cours
- Discussions sur la programmation 2024

Décembre

Conseil d'Administration : 13 décembre (en visio)

- Attribution du marché de maintenance SIRS V2
- Programme d'actions 2024 et ébauche de budget

D- Les membres de France Dignes en 2023

3

Membres fondateurs

A l'origine de l'association :

L'ADIDR, devenue



142

Structures adhérentes

142 membres actifs de l'association :

Personnes morales de droit public gestionnaires ou propriétaires d'ouvrage de protection contre les crues et les submersions marines, ou contribuant à leur gestion.

8

Membres associés

8 membres associés :

Adhérents (personnes physiques et/ou morales) qui ont une voix consultative à l'assemblée générale.

➤ **4 personnes physiques**, piliers de l'association depuis des années :

- **Jean-Luc MASSON**, ancien Président
- **Jean MAURIN**, membre fondateur
- **Gilbert MERGOUD**, ancien Vice-Président
- **Michel PINHAS**, membre fondateur

➤ **4 Membres personnes morales**, partenaires techniques



INRAE : 1^{er} membre associé de l'association, l'INRAE apporte régulièrement son expertise scientifique aux actions de France Dignes et développe des outils techniques utiles aux gestionnaires.



CEREMA : partenaire depuis 2016, le CEREMA contribue aux activités de France Dignes avec son expertise et ses connaissances concernant les digues et leurs aménagements se révèlent être de véritables atouts.



CEPRI : les missions complémentaires du CEPRI et de France Dignes se traduisent par des échanges fréquents et des actions en partenariat.



Etat / DGPR : partenaire majeur autant financier (avec le versement d'une subvention annuelle) que technique, via des échanges constructifs et réguliers.

Les adhérents de France Dignes au 31/12/2023

Légende : **nouveaux adhérents 2023**

- Agglomération d'Agen
- ARCHE Agglo
- Assemblée du Pays Vanoise Tarentaise
- Bordeaux Métropole
- Bureau de recherches Géologiques et Minières
- CAP Atlantique
- **CDC les rives de la Laurence**
- Challans Gois Communauté
- Collectivité Européenne d'Alsace
- Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- **Communauté d'Agglomération de La Rochelle**
- Communauté d'Agglomération du Grand Chalon
- Communauté d'Agglomération du Grand Dax
- **Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers**
- Communauté d'agglomération Le Cotentin
- Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole
- Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- Communauté d'Agglomération de Nevers
- Communauté d'Agglomération des 2 baies en Montreuillois
- **Communauté d'Agglomération du Grand Longwy**
- Communauté d'Agglomération Grand Avignon
- Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
- Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- **Communauté d'Agglomération val de Garonne**
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA)
- Communauté de communes Coutances mer et bocage
- Communauté de communes de Forez-Est
- Communauté de communes de la côtière à Montluel
- Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
- Communauté de Communes de l'île de Ré
- Communauté de Communes de l'île d'Oléron
- Communauté de Communes de Montesquieu
- Communauté de communes Drome Sud Provence
- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
- **Communauté de communes du Clermontais**
- Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras
- Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde
- Communauté de Communes Médoc Atlantique
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Communauté de Communes Rhône Lez Provence Provence
- **Communauté de Communes Sud Nivernais**
- Communauté Intercommunale des Villes solidaires
- **Communauté Intercommunale Réunion EST**
- Communauté Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget
- Conseil départemental de la Gironde
- Entente Oise Aisne
- **EPAGE Eaux Vives 3 Nied**
- EPAGE de la Bourbe
- EPAGE du Sud-Ouest du Mont Ventoux
- EPTB GARDONS
- EPTB Meurthe Madon
- EPTB Seine Grands Lacs
- EPTB Vidourle
- Etablissement Public Loire
- Eurométropole de Strasbourg
- Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

Les adhérents... suite

- Grand Cubzaguais Communauté de Communes
- Grand Port Fluvio Maritime de l'Axe Seine - HAROPA PORT - DT de Rouen
- Grenoble Alpes Métropole
- Institution Adour – EPTB – service risques fluviaux
- **Lannion-Trégor Communauté**
- Lorient Agglomération
- **Mairie d'Asques**
- Métropole de Lyon
- Métropole du Grand Paris
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire / DGPR
- Montpellier Méditerranée Métropole
- Office National des Forêts
- Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves
- Pays de Montbéliard agglomération
- PETR Pays des Nestes
- Pôle Métropolitain Côte d'Opale
- **Roannaise de l'Eau**
- Saint Briec Armor agglomération
- **Société du Canal de Provence**
- **Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières**
- Syndicat de l'Orge
- Syndicat de la Rivière Ain Aval et de ses affluents
- Syndicat de Mise en Valeur , d'Aménagement et de Gestion du bassin Versant du Garon
- Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube
- Syndicat des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne
- Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle
- Syndicat du Bassin versant des 4 Rivières
- Syndicat du Haut-Rhône
- Syndicat du Pays de Maurienne
- **Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers et ses affluents**
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse
- Syndicat Intercommunal de Rivière Calavon-Coulon EPAGE
- Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon
- **Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle**
- Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses affluents
- Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly
- **Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard**
- **Syndicat mixte CELE-LOT médian**
- Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues
- **Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Aménagement de la Vallée de l'Ozon**
- Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN)
- Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon
- Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères
- Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale
- Syndicat Mixte de la Rivière Drôme
- Syndicat Mixte de l'Adour Amont
- Syndicat Mixte de l'Aménagement de la Vallée de la Durance
- Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses abords
- Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère
- **Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron et de Mauléon**
- **Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents**
- Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
- Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau
- Syndicat Mixte du Bassin du Grand Hers
- Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux
- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez

Les adhérents... suite et fin (pour l'instant ;))

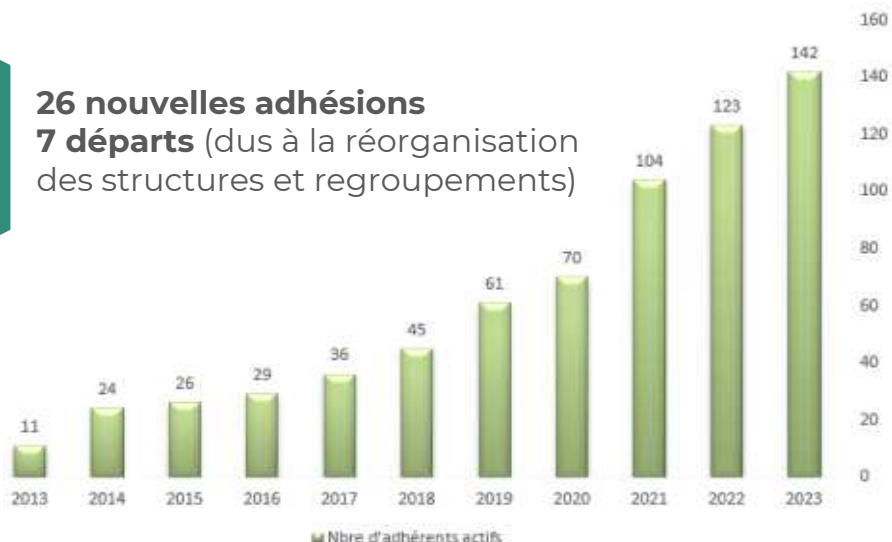
- Syndicat Mixte du Gier Rhodanien
- Syndicat Mixte du Lac d'Annecy
- Syndicat Mixte du Littoral de la Seine Maritime - SML
- **Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura**
- **Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze**
- Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer
- Syndicat Mixte Moselle Amont
- Syndicat Mixte Moselle Aval
- Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde
- **Syndicat Mixte pour l'aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du petit Rosne**
- **Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine**
- Syndicat Mixte pour les inondations, l'Aménagement et la gestion de l'Eau Maralpin
- Syndicat Mixte Rivières de Haute-Alsace
- Syndicat Mixte Seine Ouest
- Syndicat Mixte TER'BESSIN
- Territoire de la Côte Ouest
- Toulouse Métropole
- Troyes Champagne Métropole
- **Union des Marais de la Charente Maritime**
- Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord
- Valence Romans Agglo
- Ville d'Avignon

L'évolution des adhésions

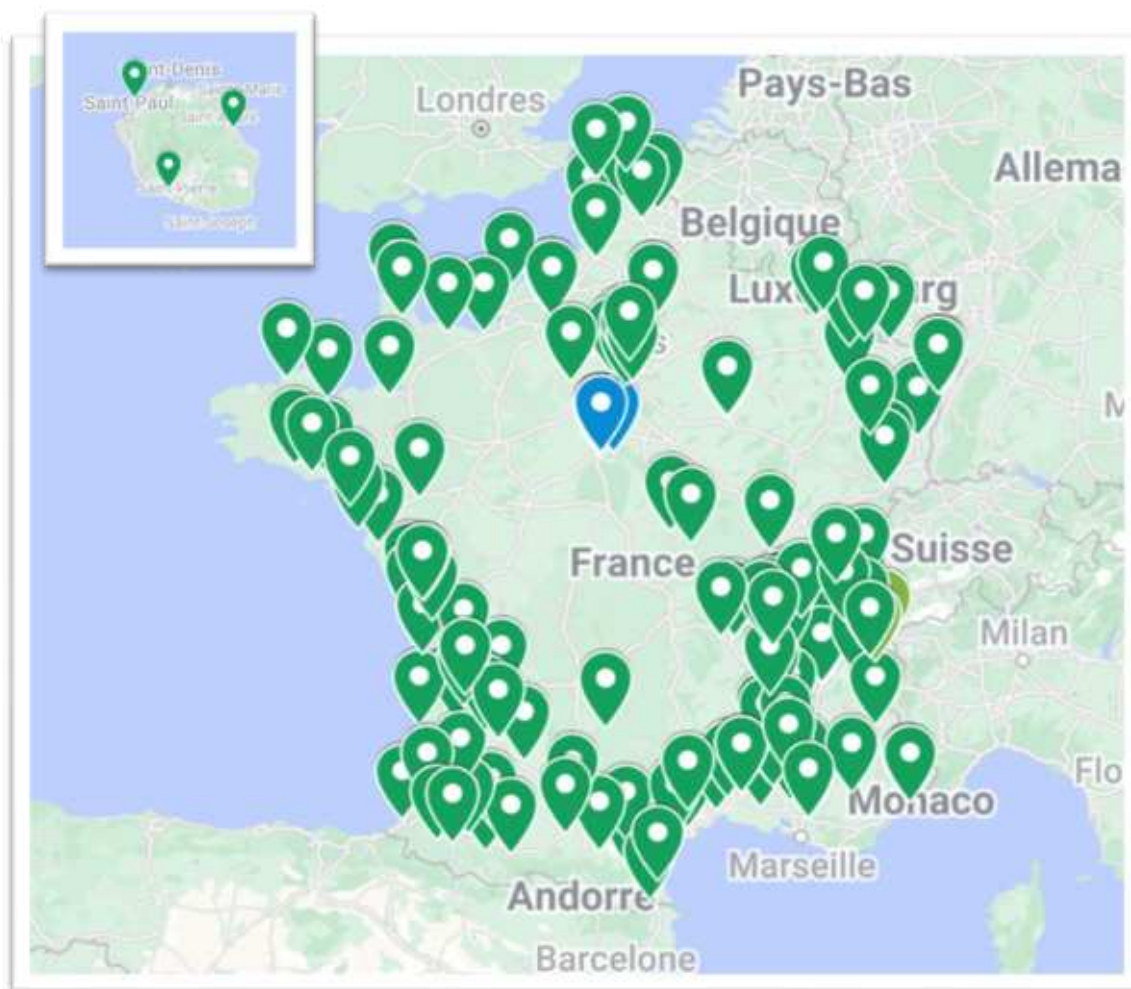
Depuis sa création, la croissance de l'association ne fléchit pas. 26 nouvelles structures ont adhéré cette année et de nombreuses autres ont fait part de leur volonté de rejoindre l'association ! 7 départs sont comptabilisés, expliqués en majorité par la réorganisation des structures suite à la prise de compétence GEMAPI.



26 nouvelles adhésions
7 départs (dus à la réorganisation des structures et regroupements)



Evolution du nombre d'adhérents



Carte des adhérents (décembre 2023)

RESEAU ASSOCIATIF		
C'est soutenir et construire l'avenir de France Dignes, en prenant part aux débats et en orientant les actions de l'association.		
Participation aux instances de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comité Technique)	Non	Exclusif
Orientation des actions de l'association	Non	Exclusif
RESEAU DE PROFESSIONNELS		
C'est être acteur du développement d'un réseau de professionnels gestionnaires de digues, en participant à l'actualité et à l'évolution de la profession. C'est aussi construire un discours commun et être représenté.		
Accès à un réseau de professionnels et de scientifiques de la gestion des digues	Limité	Illimité
Retours d' expériences et partage de bonnes pratiques	Limité	Illimité
Participation à des groupes de travail et ainsi à l'évolution de la profession	Limité	Illimité
Mise en avant de vos attentes et bénéficier d'un porte-parole auprès des pouvoirs publics	Limité	Illimité
FORMATIONS, MONTEE EN COMPETENCES ET EN CONNAISSANCES		
C'est être informé en priorité des événements de l'association, de l'actualité et du suivi des projets techniques et réglementaires		
Veille technique et réglementaire liée à la gestion des ouvrages (relai Ministère, réponses aux questions des gestionnaires et conseils, consultation, enquêtes, etc.), remontée des réalités de terrain	Limité	Illimité
Journées techniques, webinaires (Web'Tech) et autres événements organisés par France Dignes	Entre 50€-200€/pers	Gratuit
Interventions personnalisées « à façon » sur demande pour faire monter en compétence vos équipes	Non	Exclusif
Accès à l'espace adhérent sur www.france-dignes.fr , ouvrant accès à un forum privé et à de nombreuses ressources	Limité	Illimité
Large base de connaissances, ressources en ligne, actualités, supports de présentation, annuaire de contacts, etc.	Limité	Illimité
Documents et guides produits par l'association	Limité	Illimité
Tarifs préférentiels dans le cadre de formations avec les partenaires de l'association	Non	Exclusif
LOGICIEL METIER SIRS DIGUES		
C'est être accompagné dans l'utilisation d'un logiciel métier créé par et pour les gestionnaires de digues, disponible en open source puis développé avec les adhérents.		
Formations au SIRS Dignes V2 (initiation en salle - Lyon) et assistance téléphonique (3h)	900€/pers Tel : 60€/h	Gratuit
Tarifs non margés sur les prestations de services Accès aux manuels de formation, FAQ et tutoriels	Non	Exclusif
Mise en réseau avec des utilisateurs, une communauté SIRS , un forum	Limité	Illimité
Participation à l'évolution du logiciel et profiter d'une priorité de traitement des bugs anomalies ou autres demandes	Limité	Illimité
Hébergement de votre base de données sur un serveur dédié, géré et maintenu par France Dignes	Non	Exclusif

E- Les partenaires de France Dignes



Les partenaires techniques



L'ANEB est une fédération d'élus et d'acteurs institutionnels qui défend la mise en place sur le territoire national d'une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques par bassin versant. France Dignes travaille en lien avec cette association sur les sujets transversaux pour mener des actions complémentaires.



L'ARRA² : partenaire de France Dignes depuis 2018.

L'association anime depuis 1999 un réseau des plus denses du sud-est de professionnels de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau.



Le Cfbr a pour mission de favoriser le progrès dans la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation des barrages, réservoirs et digues. Complémentaires, le Cfbr et France Dignes interviennent aux événements ou participent aux travaux l'un de l'autre.



L'Irma est une association loi 1901 dont les objectifs sont de promouvoir des actions d'information, de prévention et de sensibilisation aux risques majeurs. Les deux associations mènent conjointement une réflexion sur des interventions auprès des gestionnaires de digues.



Les partenaires financiers



Les projets ?

Vie associative

La gestion de l'association et l'animation de la vie associative en routine comprend :

- ✓ La définition et le cadrage du **développement stratégique** de l'association
- ✓ L'élaboration et le suivi **budgétaire**, les demandes de subvention et la recherche de leviers financiers
- ✓ La gestion **comptable** (suivi, facturation, appels à cotisations, etc.) et **administrative** (secrétariat, accueil) de l'association
- ✓ La **gestion du personnel** (évolutions, gestion des congés, etc.)

Au-delà de ces missions 'lissées sur l'année', les principaux chantiers de 2024 sont :

Evolutions au sein du Conseil d'Administration de France Dignes :

Le nombre d'adhérents étant croissant, et afin de mieux les représenter, l'AG 2023 a validé le passage de 12 à 15 membres du CA. Dès 2024, 3 postes seront ouverts !

Migration et développement des outils bureautiques :

Avec de plus en plus d'adhérents et d'informations collectées (documents, contacts, etc.), il est important de mieux gérer nos données et faciliter leur consultation par les salariés de l'association pour une utilisation plus optimale.

Cela passe également par la sécurisation de ces données.

Les chantiers 2024 :

- Restructuration de notre base de données dignes et gestionnaires au sein de l'outil Notion (outil type CRM - Customer Relationship Management) : gain de temps, archivage, flexibilité, consultation, etc. – Tout devrait être bouclé en 2024.
- Bascule vers les outils de Microsoft 365 : mails, outils de bureautique, visio. L'objectif étant d'harmoniser notre support informatique pour en fluidifier son utilisation et en diminuer les coûts. Des réflexions sont également menées sur l'utilisation des serveurs de stockage proposés par Microsoft.
- Sécurisation des données : bascule sur des outils de gestion des mots de passe, nouvelle politique interne pour éviter tous soucis de piratage, sécurisation des accès réseaux, etc.

Déménagement, il y a du nouveau !

Le SYMBHI, qui accueille gracieusement l'équipe de France Dignes sur Grenoble, prévoit un déménagement en septembre 2025 à St Martin d'Hères (commune limitrophe). Cela engendre des échanges entre les salariés et élus de nos deux structures, pour définir les besoins et conditions de cette relocalisation.

France Dignes est prévue dans les cartons du SYMBHI pour intégrer les nouveaux locaux !

II



Rapport d'activité 2023 et programme d'actions 2024



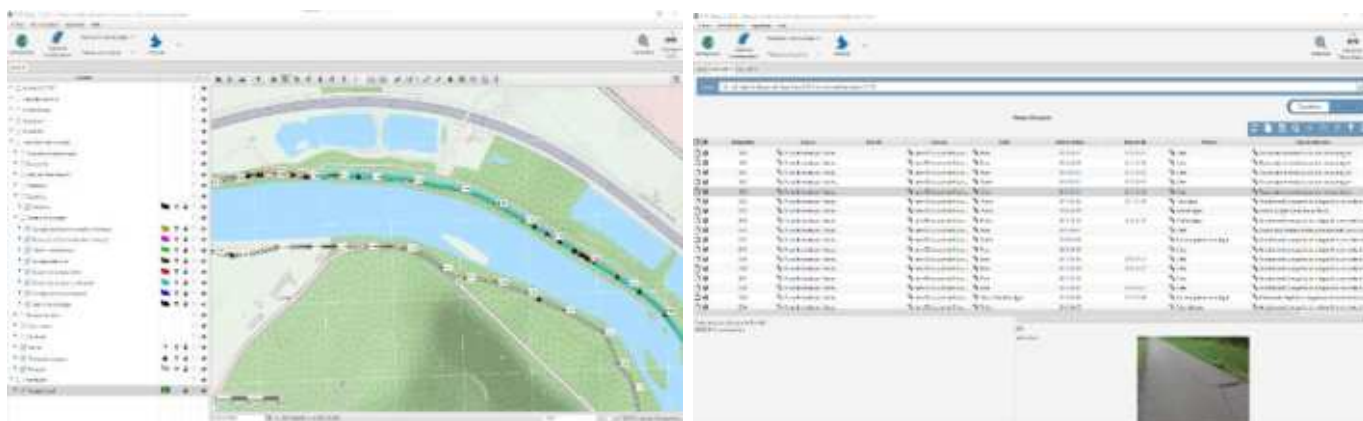
A - Action 1 : SIRS Dignes

Un logiciel libre de gestion des digues



Le **SIRS Dignes V2** est un **logiciel libre de gestion des digues et des cours d'eau**, qui couple base de données, base documentaire et cartographie interactive. Véritable aide à la décision, cet outil métier permet aux gestionnaires de digues et de cours d'eau de **centraliser**, **capitaliser** et **interroger** leurs données.

Plus d'infos : www.france-dignes.fr/sirs-dignes



Objectifs

- **Vulgariser et centraliser** : nomenclature et langage commun
- **Pérenniser et organiser** : saisie, suivi, évolutions d'éléments localisés
- **Répondre aux missions quotidiennes** du gestionnaire
- **Exploiter et valoriser** : recherche, planification, extraction, rapports



Un outil **Open source** pour mutualiser les ressources et les énergies

Libre ≠ Gratuit (Cf. maintenance ci-dessous)

Les maintenances du logiciel et leur financement

Les maintenances sont incluses dans un marché de Tierce Maintenance Applicative (TMA). Ce marché public de techniques de l'information et de la communication comprend **3 types de maintenances** :

MAINTENANCE CORRECTIVE	MAINTENANCE ADAPTATIVE	MAINTENANCE ÉVOLUTIVE
Débuggage <i>Tranche ferme</i>	Adaptation à l'environnement informatique <i>Bon de commande</i>	Ajout de fonctionnalités <i>Bon de commande</i>

SUPPORTÉES PAR L'ASSOCIATION

APPEL À CONTRIBUTIONS

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EXCEPTIONNELLES

L'appel à contributions

France Dignes s'engage à proposer un outil (SIRS Dignes) fiable et pérenne grâce à des maintenances correctives et adaptatives financées par l'association.

En complément, l'association porte le **développement du logiciel** : l'association centralise les besoins des utilisateurs et organise **la mutualisation du financement** des évolutions afin de répondre aux besoins des utilisateurs toujours plus précis et exigeants (cela va de pair avec l'utilisation croissante de l'outil).

Ce développement est à la charge des utilisateurs, c'est pourquoi il s'appuie sur une **démarche communautaire et volontaire >>> appel à contributions**.

Le gestionnaire peut également souhaiter qu'une évolution soit réalisée immédiatement, sans faire appel à d'autres contributeurs financiers. Dans ce cas, le gestionnaire passe commande auprès de France Dignes, qui vérifie avant cela que les évolutions demandées n'alourdissent pas inutilement le logiciel, mais correspondent bien à une évolution bénéficiant à tous.

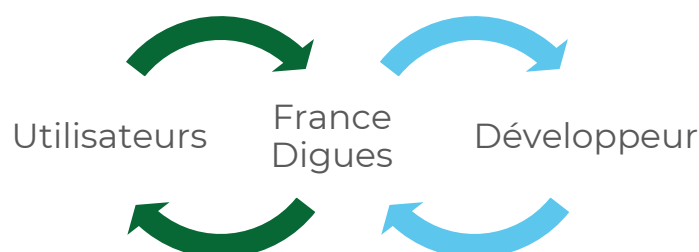
En parallèle, l'association s'occupe également de la recherche de subventions annexes (FEDER...) afin de parfaire le développement de l'outil.

En 2023 le montant recueilli lors de cet appel a été de : 36 250€

Comment est décidée une évolution du logiciel ?

France Dignes a un rôle important d'interface entre le prestataire informatique et les gestionnaires, afin de synthétiser les demandes, les traduire en « langage informatique » etc. Toute prestation sur le SIRS passe par France Dignes, dans le cadre du marché.

1. **Utilisateurs** : remontée continue des besoins à France Dignes
2. **France Dignes** : centralisation des demandes et pré-validation
3. **Développeur** : chiffrage des évolutions
4. **France Dignes** : mise à jour du tableau des évolutions et diffusion aux utilisateurs
5. **Utilisateurs** : retour du tableau avec priorisation des évolutions proposées
6. **France Dignes** : définition du programme annuel des évolutions en fonction du budget obtenu via l'appel à contributions
7. **Développeur** : conception des évolutions retenues



Les chiffres clefs en 2023



Interactions avec nos adhérents

DES UTILISATEURS HISTORIQUES : SYMBHI ET SYMADREM

→ Ces utilisateurs sont à l'origine de l'outil, et toujours au cœur des réflexions et approches relatives au logiciel et à son environnement.

DES UTILISATEURS MOTEURS : SM3A, SMAVD, SMIAGE, RIVIÈRES DE HAUTES ALSACE, ETC.

→ Devenus de véritables experts de l'outil, leur regard critique permet de déceler les anomalies ou encore d'identifier les évolutions à venir de l'outil.

LES NOUVEAUX VENUS DE LA GEMAPI : MÉTROPOLES, EPCI, SYNDICATS DE TOUTES TAILLES

→ Des structures aux architectures informatiques toutes différentes et aux besoins et contraintes divers, enrichissant de jour en jour le logiciel.

Les grandes lignes des maintenances réalisées en 2023

MARS : Version desktop 2.40, arrivée des évolutions développées en fin d'année 2022

JUILLET : Version desktop 2.42 : correction de plusieurs anomalies (module QGIS, noyau de l'outil, etc.)

SEPTEMBRE : Version desktop 2.45 : intégration du **registre** (et la facilitation d'un horodatage certifié) + corrections de quelques anomalies



Le projet principal de la version mobile fut le travail réalisé pour sa **compatibilité d'Android 8 à 13**.

D'autres points ont été également apportés : meilleur approche GPS, refonte des fiches de végétation, taille des photos, etc.

>> Plus d'infos sur la version mobile pages suivantes.

Plus de détails sur le [site du SIRS Dignes](#)

Les évolutions réalisées et financées par l'appel à contributions

Les évolutions 2023 financées par l'appel à contributions et disponibles début 2024 :

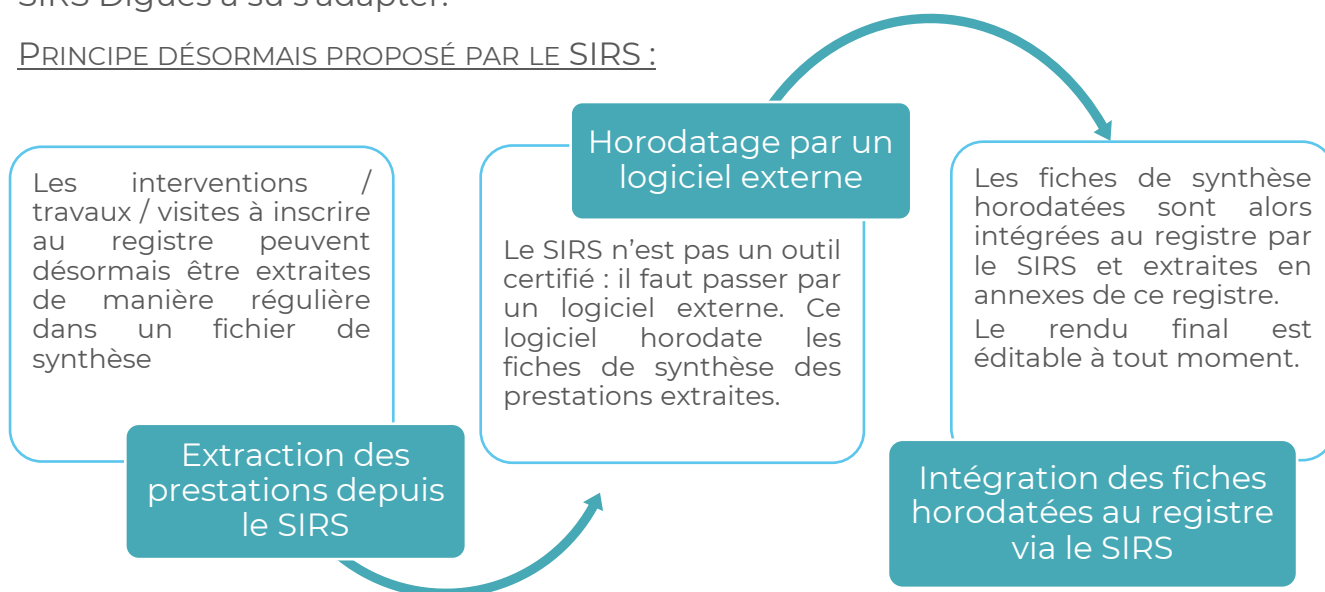
Date de modification dans l'onglet de validation
Module QGIS : ajout de l'affichage du SE dans la sélection des données
Accessibilité des données relatives aux urgences : <ul style="list-style-type: none">• Nouvelle couche cartographique pour les désordres,• Ajout d'un bouton permettant l'affichage des informations des deux dernières observations, dans le tableau de synthèse
Création du lien en mesures hydrauliques et évènement hydraulique
Module mobile/Desktop : conservation de la date de prise de photo sur le fichier importé en base

Mais aussi et surtout... le registre automatique et l'horodatage :

CONTEXTE : La réglementation impose depuis son [arrêté du 8 août 2022](#) un horodatage certifié pour les informations portées au registre.

Le SIRS est utilisé par un nombre croissant de structures et nombreuses sont celles qui utilisent ou comptent utiliser le SIRS comme base de leur registre. Pour cela, le SIRS Dignes a su s'adapter.

PRINCIPE DÉSORMAIS PROPOSÉ PAR LE SIRS :



Le **registre** : création d'un tableau de synthèse reprenant toutes les prestations horodatées de la période sélectionnée, puis en annexe l'ensemble des fiches de synthèse qui ont été horodatées au cours de l'année.



AU FINAL, LE REGISTRE SERA :

- 1/ Une page de garde
- 2/ Un sommaire avec la synthèse des prestations
- 3/ L'ensemble des fiches prestations horodatées de la période.

FINANCEMENT :




80% DGPR + 20% appel à contributions



La version mobile

Cette année 2023 a été l'occasion de parfaire l'expérience utilisateurs en modifiant et validant l'utilisation du SIRS mobile sur les tablettes et téléphones les plus récents disposant d'Android 13.

COMPATIBILITÉ DU SIRS MOBILE SUR LES TABLETTES ET TÉLÉPHONE

  Anciennes versions d'Android  Android versions 8 à 13

Les autres nouveautés :

- Outil complémentaire sur le GPS pour optimiser la localisation sur les tablettes / téléphones récalcitrants.
- Nouvelle option permettant, lors de la création d'une nouvelle observation, la reprise des informations de la fiche précédente.
- Fiches du module végétation disponibles : entièrement pris en charge par le SYMBHI dans le cadre des évolutions au cas par cas.
- Les paramètres de tailles de photos sont maintenant directement disponibles dans l'application pour trouver le bons formats (restriction du SIRS à des photos inférieures à 3.6mo compressées), un message d'alerte vous indiquera, lors de la prise de photo, si la photo est trop volumineuse ou non.
- Différents points ergonomiques.



Le mot du gestionnaire :

« J'utilise le SIRS MOBILE de façon quotidienne lors des campagnes d'inspections annuelles, plutôt à la fin de l'automne, après l'entretien de la végétation.

L'utilisation de ce logiciel me permet de tenir à jour tous les désordres répertoriés sur mes tronçons de digue avec évolution ou non. Mais également de suivre au mieux les informations des différents réseaux et ouvrages particuliers notamment en utilisant les informations concernant les manœuvres réalisées.

Le prise en main de l'application est assez simple et rapide, et même pour des utilisateurs occasionnels (comme des stagiaires), en 30min le tour est joué ! Nous travaillons également avec de nombreux prestataires pour nos VTA, qui nous font remonter, depuis quelques mois, que du positif de cet outil !

Petit point de vigilance, il faut tout de même prévoir un petit temps avant le terrain pour synchroniser les photos ou documents nécessaires pour la campagne de terrain.

Ces dernières années de nombreuses évolutions ont permis d'améliorer sensiblement l'utilisation in situ. De plus, lors d'un souci de fonctionnement et/ou d'utilisation, l'équipe de France Digue reste très disponible et compétente pour régler les problèmes rencontrés. »

CL – Technicienne au SM3A

Les formations SIRS 2023

France Dignes propose 2 niveaux de formation : une dédiée aux **premiers pas sur l'outil** et une seconde orientée pour des **utilisateurs aguerris** qui permet d'approfondir l'utilisation de l'outil et de ses modules.

- France Dignes est depuis 2022 **organisme agréé** de formation professionnelle

Les formations collectives :

Elles visent à former un ensemble d'utilisateurs (ou futurs utilisateurs) au logiciel. Elles sont aussi l'occasion de faire vivre la communauté et le réseau liés au SIRS.

- 2 formations collectives gratuites par an sont proposées aux adhérents de France Dignes

FORMATION NOTIONS & INITIATION	PERFECTIONNEMENT	LICENCE PRO MAEP
<ul style="list-style-type: none">• 07 et 08/03/2023• 18 participants• Création d'une base de données, module carto et prise en main du logiciel, utilisations clés, etc.• A Lyon en salle informatique	<ul style="list-style-type: none">• 25/05/2023• 35 participants• Présentation des nouveautés et des modules• En visio-conférence• Réponses aux questions	<ul style="list-style-type: none">• 13/01/2023• 20aine de participants• Premiers pas sur l'outil et explication de l'intérêt de la gestion des données dans le cadre des SE et de leur réglementation• A Vienne

Les formations personnalisées in situ et clé en main :

Ces prestations permettent une formation au plus près des besoins des structures, mais aussi de faciliter la mise en place du SIRS dans les structures de taille importante en formant plusieurs personnes d'un même service et/ou grâce à un échange en direct avec les services informatiques.



Les formations délivrées en 2023 :

- 2** bureaux d'études formés
- 7** structures gestionnaires formées

Les interventions/présentations du SIRS en 2023

De nombreuses présentations à travers l'année, essentiellement en visioconférence, ont permis à plus d'une dizaine de structure de découvrir l'outil et d'échanger à son sujet.

Et

2024 ?

SIRS Dignes

Au-delà des missions habituelles de maintenance, d'assistance et de communication, il est prévu pour 2024 :

■ LES FORMATIONS PRÉVUES EN 2024 :

COLLECTIVES

Initiation : 23 et 24 avril

Perfectionnement et présentation des nouveautés dès la mise en ligne de la version (formation en visio)

Pour les bureaux d'études : été 2024

PERSONNALISÉES

Déjà 3 demandes fin 2023 (et notamment les 31/01 et 01/02 : formation à Vannes adaptée au contexte maritime

■ LES ÉVOLUTIONS / PROJETS MAJEURS À DÉVELOPPER EN 2024 :

Compatibilité de la version bureau avec Windows 11 :

Vérification de la compatibilité de SIRS vers couchDB 3.3.3 permettant une utilisation sous W10 et 11 - 1^{er} trimestre 2024

6500€ TTC : financement France Dignes

Evolutions standard :

2^{ème} semestre 2024 – env35 000€ TTC (à déterminer suivant l'appel à contributions)

Réflexions sur le futur de l'outil :

Mise en place d'un **questionnaire** pour interroger les pratiques des utilisateurs.

Cela permettra d'initier une réflexion sur le potentiel d'une nouvelle version du SIRS : maintenance plus souple, utilisation plus 'standardisée', etc.

■ CRÉATION DE NOUVEAUX SUPPORTS ET MÀJ DE LA COMM' :

Création de nouveaux documents permettant en un clin d'œil de comprendre ce que fait et permet le SIRS. Les documents de communication actuels et le site internet devraient également être remodelés.

■ ARTICLE ET PRÉSENTATION AU COLLOQUE DIGUES 2024 :

Un article a été proposé pour le colloque Dignes 2024, ce dernier a été retenu pour une présentation orale.

■ FINANCEMENTS :

PAPI : France Dignes informe chaque année les utilisateurs qu'il est possible d'ajouter des lignes de financement au sein de leurs futurs PAPI pour l'évolution du SIRS (à anticiper dans le montage).

France Dignes AMO pour des évolutions portées par un gestionnaire : le SYMADREM est porteur d'un important train d'évolutions qui profiteront à l'ensemble des utilisateurs. France Dignes interviendra en tant qu'AMO.

B - Action 2 : animation et appui réseau

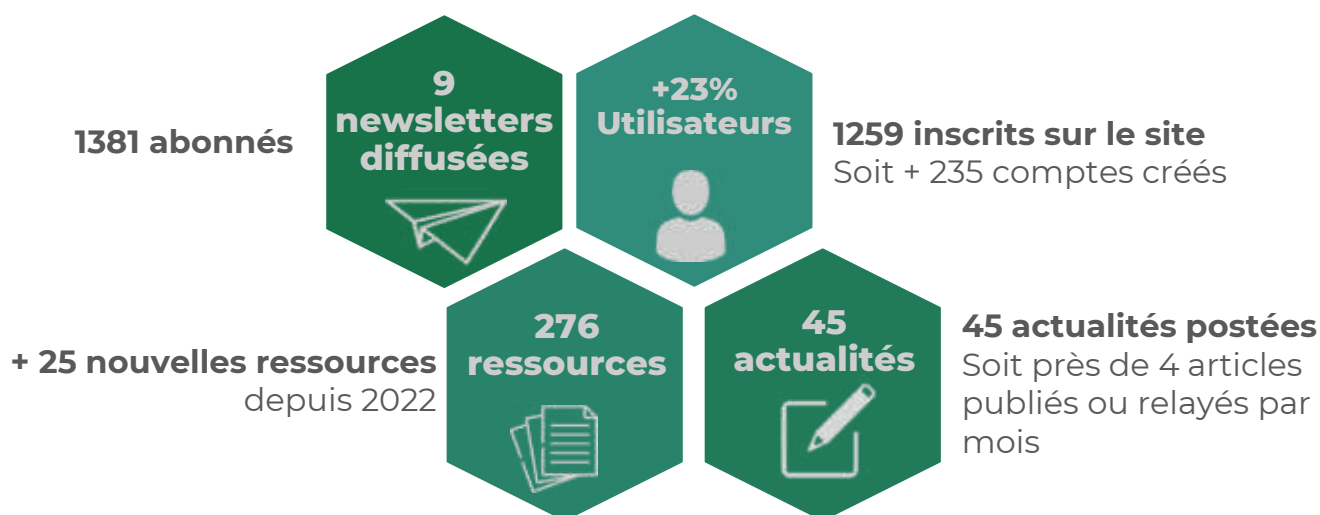
France Dignes est née du besoin exprimé par les gestionnaires d'interagir et de se connaître mutuellement pour le partage d'expériences, de documents, de bonnes pratiques, etc. L'association met à disposition des outils et des moyens. En parallèle, elle est force de propositions et relais des besoins des adhérents. Pour cela, elle développe son relationnel et appuie les projets de ses partenaires.

L'animation du site internet www.france-dignes.fr

Une attention particulière est portée au site internet de France Dignes afin d'en faire une véritable **plateforme d'échanges**. Les rubriques sont mises à jour régulièrement.



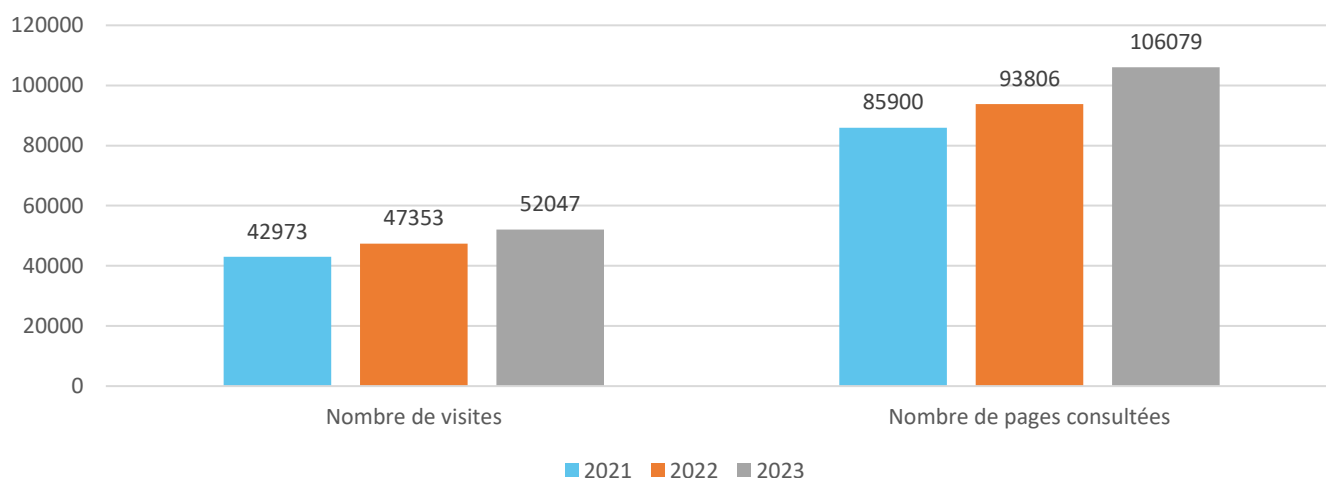
Les chiffres clefs du site internet en 2023 :



L'évolution de l'affluence en graphique : +10%

Les visites sur le site sont en augmentation de l'ordre de 10% par rapport à 2022. Les outils de recherche et le forum sont toujours plus consultés, le travail de France Dignes de bancarisation de documents et de réseautage semble fonctionner !

LE SITE INTERNET EN CHIFFRES



Les flux RSS permettent aux utilisateurs du site internet de s'abonner à certaines thématiques. Ils reçoivent ainsi des notifications les informant des nouvelles publications dans les domaines de leur choix.

Les pages qui ont du succès...

24 800 visites : c'est le nombre de visites de la rubrique « [les Actualités](#) », où sont publiées les dernières actualités autour des digues (articles France Dignes, articles relayés, etc.).

Pourquoi un pic de fréquentation sur ces pages en Oct - Nov cette année ?

Certainement dû à la forte actualité en France avec la succession de grands événements météorologiques (tempêtes Ciaran et Céline, crues dans l'Est du pays, etc.) et la parution des 2 décrets sur le transfert de gestion des digues domaniales (voir le livret règlementaire à ce sujet).

La prestation journalistique

L'objectif est d'apporter des contenus éditoriaux sur des thématiques liées à la gestion des ouvrages hydrauliques >> RDV sur la **rubrique « Actualités »**.

- **LECTORAT** : Gestionnaires de digues et partenaires
- **JOURNALISTE** : Thibault LESCUYER
- **VEILLE ET PUBLICATIONS 2023** : De janvier à octobre : 2 à 3 articles courts par mois issus de la veille du journaliste. A partir d'octobre : 1 article par mois sur un sujet d'actualité plus ciblé et plus détaillé, complété par des recherches et interviews. Le journaliste rédige également des articles grand format tous les deux mois, sous forme de Portraits Métier, de Retours d'expérience, d'Interviews d'Experts ou encore sur des Projets Internationaux.

 Relai sur LinkedIn pour plus de visibilité.

Articles « grand format » publiés en 2023 :

Cotentin : d'Est en Ouest, des digues et des écueils – 23/10/2023	160 visites
Auscultation des digues : de quoi parle-t-on ? – 03/07/2023 (MàJ 12/07/2023)	408 visites
Un drone pour une meilleure gestion des digues littorales – 21/03/2023	274 visites
Isère : la Gemapi fédératrice du SYMBHI – 13/02/2023	247 visites



Article le plus consulté en 2023 :



[Quelle neutralisation pour les digues non incluses dans un système d'endiguement ?](#)

Un article de 2021... Qui nous montre à quel point la question de la neutralisation des ouvrages non retenus en système d'endiguement reste omniprésente.

Elle fera d'ailleurs l'objet d'une journée technique en 2024.

Suivez-nous aussi sur LinkedIn !



Une page pour la diffusion des actualités a été créée en 2021.
+ **1630 personnes** abonnées fin 2023 (+ 430 abonnés depuis 2022)
+ environ **2 posts par mois** publiés

L'animation d'un vaste réseau de gestionnaires



+10% : La mise en réseau passe par la gestion et la mise à jour permanente d'un carnet d'adresse des gestionnaires, ainsi que de leurs partenaires techniques et financiers.

L'association et les universitaires

L'association est de plus en plus consultée afin d'apporter des connaissances réglementaires et techniques, lors de la rédaction de mémoires, de thèses ou de projets de recherche. Plusieurs rendez-vous ont lieu à ce titre au long de l'année.

Exemples : - Formation annuelle à Vienne pour la licence professionnelle MAEP

- Discussions autour du SIRS avec les universités de Lorraine et de Poitiers

2023 en particulier ? Un contrat a été passé avec l'université LYON 2 pour une journée d'enseignement destiné au Master (gestion des risques) en 2024.

L'association, interviewée par les journalistes

L'association est fréquemment sollicitée par les journalistes ce qui démontre sa reconnaissance en tant que ressource nationale sur le sujet des digues ! En 2023, France Dignes était souvent dans la presse :



[Edito de M. WIGT dans le Solscope Mag](#) – magazine géotechnique

Sollicitations de France TV5 – documentaire projet recul ou arasement de digues

Contribution au magazine 'Actu Environnement'
([article du 01/06/2023](#) sur l'échéance des dépôts d'autorisation en système d'endiguement)

Contributions pour la Gazette des communes
([article du 11/10/2023](#) sur le transfert de gestion des digues domaniales en 2024)

Intervention lors du webinaire d'Idéal Connaissance
([Webinaire sur la mise à disposition des digues domaniales](#) en 2024)

Contribution au magazine 'Actu Environnement'
([article du 7/12/2023](#) sur le transfert de gestion des digues domaniales en 2024)

L'association, point d'entrée pour la question des digues/SE/AH

La communication destinée à faire connaître l'association et ses activités est importante, et poursuit la dynamique engagée ces dernières années.

L'association est une véritable porte d'entrée pour l'ensemble des citoyens, étudiants, chercheurs indépendants, dans le domaine technique, réglementaire et administratif des ouvrages de protection contre les inondations.

France Dignes est régulièrement sollicitée pour répondre à des questions diverses de l'ensemble de la population, le site permet également d'apporter des réponses éclairées aux lecteurs.

Interventions 2023 lors d'évènements partenaire/réseau :

■ Carrefour des gestions locales de l'eau – IdealCo



25-26 janvier – Rennes

A l'occasion de cette journée rassemblant les acteurs de l'eau, France Dignes a tenu un stand pour (re)présenter l'association et fédérer son réseau (cf. [LIEN](#)).

■ Journée SR3A – Projet Inond'ACT'ion de participation citoyenne



18 février – Villieu Loyes Mollon

Face à 64 citoyens résident du territoire, tiré au sort pour un programme de concertation, France Dignes a présenté les ouvrages de protection et les missions du gestionnaire, lors d'une journée « inondations et les solutions fondées sur la nature ».

■ Clôture du projet Polder2C (langue EN)

9 mars – Visioconférence

Aux côtés du CEREMA, France Dignes a expliqué en quoi le projet et les résultats intéressent les gestionnaires de digues en France.

■ JT Restaurer les milieux aquatiques pour prévenir les inondations



4 mai – Bourgoin-Jaillieu – ARRA²

Lors de cette journée sur la restauration de milieux aquatiques et alluviaux, France Dignes a présenté la réglementation applicable aux SE et le récent cahier des charges sur les EDD des AH.

■ Projet BONSAI (langue EN)



BONSAI

29 septembre - Visioconférence

France Dignes a contribué à la recherche de territoires partenaires du projet.

■ Journées de l'O! – CA Pays basque



13-15 octobre – Ciboure et Bayonne ([voir l'intervention à 2h37](#))

Ces journées se sont déroulées sur le thème de la prévention des inondations. France Dignes a présenté les systèmes d'endiguement, comment les définir et les gérer.

■ Colloque « Préviation des crues et des inondations » - SHF



28 au 30 novembre – Toulouse

France Dignes a présenté un poster sur son groupe de travail "astreinte et anticipation de crue", et animé, avec l'IRMa, un atelier de mise en situation de gestion des digues en période de crue.



Interventions 2023 à la thématique « contexte torrentiel » :

France Dignes a contribué à des événements sur la gestion des ouvrages de protection contre les inondations en contexte torrentiel, en lien avec le Groupe de Travail (GT) Torrentiel (cf. [page 44](#)).

■ Formation « études hydrauliques en contexte torrentiel »

30 janvier et 8-9 mars – Grenoble – organisation SYMBHI et France Dignes
Cf. [page 36](#)



■ [Webinaire « gestion des torrents »](#) - IdealCo

7 mars – visioconférence

Au cours de cette conférence sur la « gestion des torrents : quelles difficultés, quelles solutions », France Dignes a présenté les problématiques mises en avant par son GT Torrentiel et ses réflexions.



■ [Conférence sur la GEMAPI en territoire de montagne](#) – CEREMA



13 juin – visioconférence

Lors de cette conférence technique sur « l'adaptation de la GEMAPI aux territoires de montagne (outils et retours d'expériences) », France Dignes a présenté aux côtés du RTM les spécificités liées à la prévention des inondations en contexte torrentiel.

[France Dignes a aussi suivi de près...](#)

■ [Symposium CFBR et visite d'ouvrages du CISALB](#) - CFBR



26-27 janvier - Chambéry

France Dignes a retrouvé le réseau lors de ces 2 journées très riches, comprenant une visite des systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques du CISALB.

■ [JT pour les élus en charge de la GEMAPI](#) – Institution Adour



28 avril – Pau

France Digne a assisté à cette journée organisée pour les élus du territoire.

■ [Séminaire de restitution du programme DIGUES](#) - CNRS



13 décembre – Paris

France Digne a participé au séminaire de restitution du programme de recherches DIGUES (DIGUES Interactions, Gestion, Usages, Environnement, Scénarios).

Et 2024 ?

Animation et appui réseau

Au-delà des missions habituelles d'animation du réseau et de communication (site internet, prestation journalistique, newsletter, relai des informations des partenaires et évènements liés aux ouvrages, etc.), France Dignes est associée à plusieurs évènements, que ce soit en participant à leur organisation ou en y intervenant. Ces implications alimentent notre réseau, nous permettant de diffuser les bonnes pratiques et de partager les retours d'expériences des gestionnaires, tout en présentant l'association et ses productions aux gestionnaires non adhérents.

Contribution / participation de France Dignes lors des évènements partenaires :

Colloque Dignes 2024 – INRAE



Du 27 au 29 mars 2024 – Aix-en-Provence

Dans la continuité du colloque de 2019, l'INRAE, organise en 2024 une nouvelle édition du « colloque Dignes » (soutien MTECT, partenariat CEREMA, CFBR et France Dignes). **Ce rendez-vous est incontournable pour les gestionnaires** pour faire le point sur l'organisation des gestionnaires, les résultats et avancées techniques, et scientifiques en la matière.

France Dignes participe au **comité de pilotage** et propose un tarif préférentiel pour l'inscription de ses adhérents.

Nous y présenterons également le logiciel SIRS Dignes (article et communication orale) et les fiches réflexes réalisées dans le cadre du GT « Astreinte et anticipation de crue » (article et poster). **VENEZ NOUS VOIR À NOTRE STAND !!**

Réseaux GEMAPI territoriaux (33, 38, 73, 84)

France Dignes poursuit sa participation à diverses réunions de réseaux locaux GEMAPI, durant lesquelles des thématiques liées aux ouvrages PI sont abordées. Nous pouvons y apporter notre contribution selon le thème.

Hydroexpo – RPI et DESMMA

10-12 avril 2024 - Armentières



Nous renouvelons cette année notre parrainage du salon européen Hydroexpo sur l'entretien et l'aménagement des milieux aquatiques. Les adhérents de France Dignes bénéficient d'une réduction de 20% sur le prix des stands.

FRANCE DIGUES SUR LES BANCS DE LA FAC : LE 20 MARS À LYON LUMIÈRE

France Dignes animera une journée d'enseignement sur la gestion des ouvrages, adressée aux étudiants en Master 'gestion des risques' de l'université Lyon 2.

C - Action 3 : Journées Techniques, Web'tech et Interventions à façon

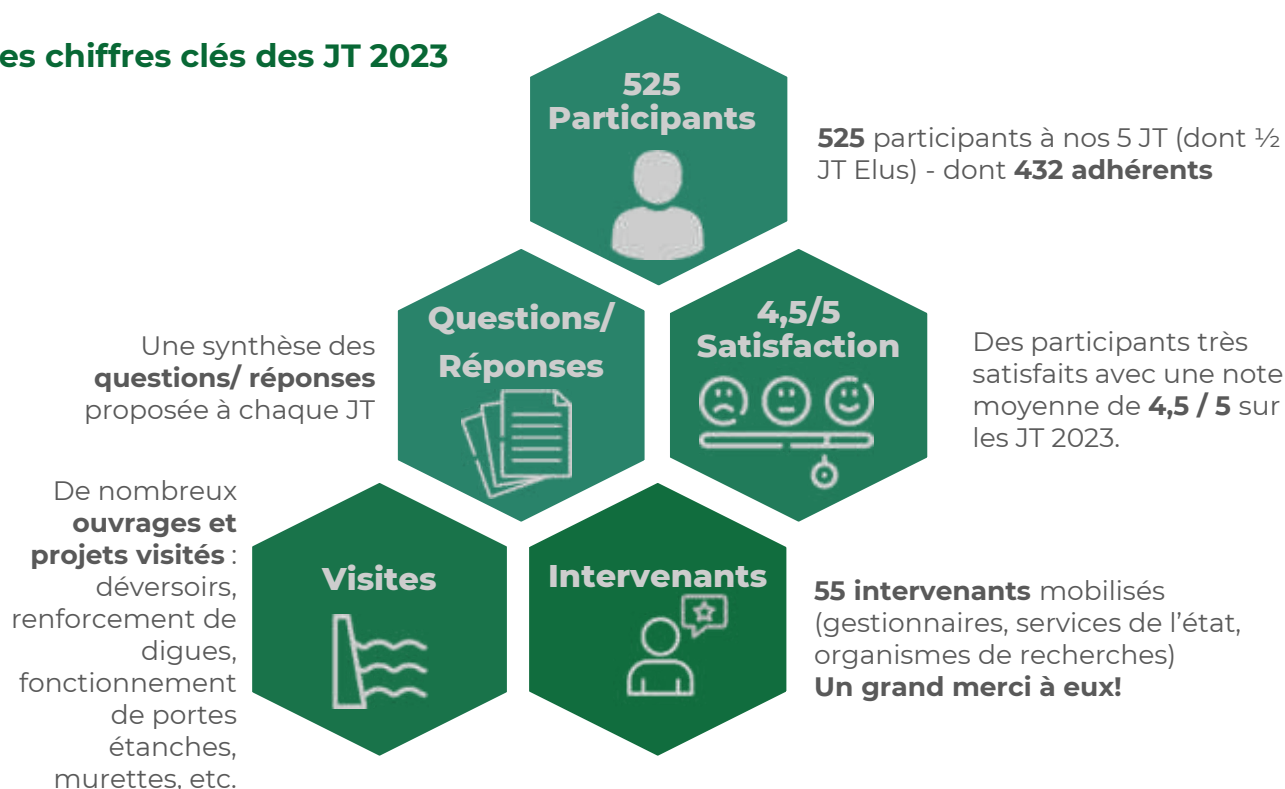
Les journées techniques

Les journées techniques de France Dignes sont les rendez-vous majeurs de l'association. Elles offrent aux gestionnaires de systèmes d'endiguement et d'aménagements hydrauliques un espace d'échanges et de rencontres. Mixant des **interventions d'experts**, des **retours d'expérience** de gestionnaires, des **visites de terrain** et des **moments de convivialité**, elles contribuent à la consolidation des savoirs et compétences de ses adhérents et au renforcement de leur réseau professionnel.

Les adhérents bénéficient d'un **accès gratuit** aux journées ainsi qu'aux différents supports (présentations et replay vidéo). L'ensemble des ressources partagées lors des JT est disponible sur nos pages qui leur sont dédiées :

www.france-dignes.fr/ressources/journee-technique

Les chiffres clés des JT 2023



Le 'Questions / Réponses' : Un document ressource à l'issue de chaque JT !

Chaque JT et webinar est un moment riche en discussions où transitent une multitude de messages et d'informations entre participants et intervenants (services de l'Etat, experts, etc.). A leur issue, France Dignes s'attelle à restituer ces échanges au sein d'un document 'Q / R' pour apporter un maximum d'éléments de réponses aux questions posées.



Les journées techniques 2023 – Dates et présentations

Géotechnique – études de cas

- Cycle de 3 ans de 2022-2024
- 31 janv-1^{er} fev 2023
- Orléans
- 63 participants

Lors de cette 2^{ème} journée du cycle, les participants ont mis à l'épreuve leurs connaissances autour d'étude de cas pratiques (études réalisées sur la base d'investigations menées sur le système d'endiguement du Val d'Orléans).



toulouse
métropole

Organiser la surveillance des digues

- 29-30 mars 2023
- Toulouse
- 154 participants

Cette journée a permis d'échanger sur l'organisation des gestionnaires pour assurer l'entretien et la surveillance de leurs ouvrages en toutes circonstances. Un focus a été fait sur le document d'organisation, les visites techniques périodiques et les VTA.

1/2 JT : Etre élu d'une structure gestionnaire de digues

- 6 avril 2023
- Paris (majorité en visio)
- 81 participants



Au cours de cette après-midi, nous avons apporté différents regards (techniques, juridiques, parole d'élus) autour des décisions d'élus et les responsabilités qui en découlent.

Piloter des études hydrauliques

- 9-10 oct 2023
- Paris
- 127 participants



Nous avons abordé les choix organisationnels et techniques pour piloter des études hydrauliques. La JT s'est clôturée par la visite du laboratoire National Hydraulique et Environnement – EDF Lab Chatou.



Aménagements hydrauliques

- 22 nov 2023
- en visioconférence
- 100 participants

Une JT pour mieux identifier la diversité des aménagements hydrauliques et comprendre les enjeux techniques et réglementaires.



Les journées techniques 2023 – Intervenants

Des intervenants nous consacrent un temps précieux pour présenter un sujet aux participants. Nous en profitons pour les remercier très chaleureusement !

Géotechnique – études de cas

Bastien BRIDOUX (**CEREMA**) | Edouard DURAND (**CEREMA**) | Loïc GERVAIS (**DREAL Centre Val de Loire**) | Elsa HENRY (**ANTEA**) | Alice LEFEUVRE (**DREAL Centre Val de Loire**) | Sébastien PATOUILLARD (**DREAL Centre Val de Loire**) | Lucile SAUSSAYE (**CEREMA**) | Manuel SCHUHMACHER (**DREAL Centre Val de Loire**) | Rémy TOURMENT (**INRAE**) | Alexandre VALENZIANO (**ANTEA**)

½ JT : Etre élu d'une structure gestionnaire de digues

Perrine BROUST (**France Dignes**) | Emilie DESOEUVRES (**SM Moselle Aval**) | Bertrand JACOPIN (**SMAVD**) | Thibaut MALLET (**SYMADREM**) | Philippe SCHMIDT (**VEDESI - avocat**) | Gilles STRAPPAZZON (**SYMBHI**) | Christopher VARIN (**EPTB Meurthe Madon**)

Piloter des études hydrauliques

Vincent ARNADU (**Hydrétudes**) | Yann EGLIN (**Métropole de Paris**) | Virginie FOUILLIART (**Entente Oise Aisne**) | Bertrand JACOPIN (**SMAVD**) | Eric LALOT (**Hydrétudes**) | Emmanuel LAVAUD (**CEREMA**) | Benjamin MORASSI (**Troyes Métropole**) | Grégoire MOREAU (**LNH - EDF - visites**) | Rémy TOURMENT (**INRAE**) | Remi TRENKMANN (**CEREMA**) | Laura VINAI (**Syndicat Mixte Asse Bléone**)

Et la **Métropole du Grand Paris** pour les visites.

Journée très intéressante. Etude de cas qui permet de mettre en application les éléments présentés lors de la journée géotechnique 1.

source : questionnaire de satisfaction

Les interventions étaient de qualité. J'ai particulièrement apprécié le panel d'intervenants dans lequel chaque structure pouvait se retrouver.

source : questionnaire de satisfaction

Organiser la surveillance des digues

Séverine CHARDES (**SYMADREM**) | Christine DACHICOURT-COSSART (**DREAL Occitanie**) | Maxime FOUGERE (**Valence Romans Agglo**) | Caroline HUVETEAU (**CA du Pays Basque**) | Frédéric NICOLEAU (**SMBVA -Agly**) | Jordan PERRIN (**France Dignes**) | Leslie SALVAN (**SMIAGE**) | Michaël SANSAS (**PLVG**) | Mickaël Benoît THOUARY (**PLVG**) | Guiraud QUEBRE (**SMIAGE**)

Et la **Métropole de Toulouse** pour les visites terrain

Aménagements hydrauliques

Perrine BROUST (**France Dignes**) | Julien DUMOUTIER (**Valence Romans Agglo**) | Olivia GAZARIAN (**Rivières de Haute Alsace**) | Emmanuel GUILMIN (**Arche Agglo**) | Virginie GYORS (**Rivières de Haute Alsace**) | Gwendoline KERVELLEC (**Rivières de Haute Alsace**) | Rémy TOURMENT (**INRAE**) | Juliette TRAUTMANN (**SDEA**)

Les Web'tech

Lancés en 2021, les Web'Tech sont un format complémentaire aux JT. En **2h30 ou 3h, 100% en visio**, ils permettent d'**explorer une thématique spécifique** en compagnie de spécialistes. Le Web'Tech peut être aussi l'occasion pour des partenaires de partager une expérience inspirante, de présenter les résultats de travaux de recherche, etc. www.france-digues.fr/ressources/journee-technique

Les web'tech en 2023

Les attendus règlementaires : Arrêté du 8 août, neutralisation et digues domaniales



3 mai 2023 | 220 participants

L'importante actualité réglementaire et l'arrivée des échéances ont induit un fort besoin de clarification des attendus réglementaires.

Intervenants : BROUST Perrine (**France Digues**) | BRUNET Mélanie (**APT**) | CHITRY Hélène (**DGPR**) | NGUYEN VAN Vivien (**3M**) | RAT Gilles (**DGPR**)

La servitude MPTAM



14 septembre 2023 | 199 participants

La collectivité compétente en matière de GEMAPI doit pouvoir prouver son droit d'accéder, gérer, entretenir et surveiller les ouvrages composant son futur système d'endiguement en toutes circonstances. Pour cela, plusieurs outils juridiques sont mis à sa disposition. Ce web'tech s'est consacré à la SUP MPTAM (L.566-12-2 CE).

Intervenants : BUFFETRILLE Juliette (**DGALN**) | BROUST Perrine (**France Digues**) | CHITRY Hélène (**DGPR**) | FAIVRE Myriam (**DGPR**) | NAVARRO Christine (**ESPELIA**) | PERRICHON Elodie (**SHR**) | RAT Gilles (**DGPR**) | RETAILLAUD Etienne (**EPTB Gardons**)

Les visites de laboratoire

22 juin 2023 – LYON - MODELISATION PHYSIQUE ET SURVERSE - CNR



Après le succès de la visite en 2022, France Digues a organisé une nouvelle visite de laboratoire.

Nous étions 30 visiteurs en 2023 au CACOH, le centre d'analyse comportementale des ouvrages hydrauliques à Lyon. Une journée très intéressante autour du mécanisme de la surverse, avec des présentations et témoignages.

Intervenants : Stéphane BONNELLI (**INRAE**) | Sylvie NICAISE (**INRAE**) | Céline de PARIS (**SYMADREM**) | Christophe PICAULT (**CACOH**) | Sébastien ROUX (**CACOH**)

France Dignes a co-organisé...

France Dignes s'associe régulièrement avec ses partenaires pour co-organiser des événements destinés aux réseaux respectifs. A l'honneur en 2023, un événement avec le CFBR et un autre avec le SYMBHI.

Formation « études hydrauliques en contexte torrentiel »



30 janvier et 8-9 mars – Grenoble – organisation SYMBHI et France Dignes

Cette formation s'adressait aux agents du SYMBHI et aux bureaux d'études en charge d'études sur les cours d'eau en contexte torrentiel du SYMBHI, pour s'accorder sur les attendus des EDD. **France Dignes est venue en appui et s'est notamment chargée de l'organisation** logistique et pratique de l'évènement (journées en salle et terrain).



Colloque « Justification de la tenue à l'érosion »



14-15 novembre – Aix-les-Bains – Organisation CFBR et France Dignes

France Dignes a **co-organisé avec le CFBR** ces journées techniques sur la « Justification de la tenue à l'érosion des barrages et des digues en remblai ». Au-delà de l'aspect logistique, nous avons participé à l'animation de ces journées (quizz).



Les interventions à façon >> A la demande !

En complément de nos Journées techniques et Web'Tech, les adhérents de France Dignes peuvent bénéficier **d'interventions personnalisées dites « à façon »**.

A la demande d'un gestionnaire / territoire, l'intervention est co-construite avec la structure pour répondre aux spécificités du terrain et y associer les acteurs locaux.



Surveillance de digues en crue SIRRA 19-27-29 juin et 25 septembre :

- L'intervention s'est adressée aux agents du SIRRA et ceux de la commune de Salaise mobilisés dans la surveillance des ouvrages.
- Sur 2 jours les participants ont bénéficié d'apports théoriques, testé les outils mis à disposition pour la surveillance (fiche terrain, etc.), se sont exercés à la gestion de crue (autour d'un atelier de simulation de crue personnalisé) et visité les ouvrages à surveiller.

Retrouvez [l'interview de Camille JOUANNEAU](#) sur cette intervention



N'hésitez pas à solliciter notre équipe pour bénéficier de ces interventions personnalisées !



Les partenariats de formation



AgroParisTech (en partenariat avec l'INRAE), l'École des Ponts (en partenariat avec le CEREMA) et l'OiEau, proposent plusieurs formations spécifiques au domaine des digues. France Dignes a mis en place des partenariats avec ces organismes afin de faciliter l'accès à ces formations à ses adhérents. L'association échange avec les partenaires pour mieux adapter leurs contenus aux attentes et besoins des gestionnaires.

France Dignes : remise de 10% pour les adhérents, communication sur notre site, développement de leur offre.

Intervention du **SMAVD** au nom de France Dignes.



Association de collectivités locales, le réseau IdealCO a vocation à animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités. Leurs outils principaux est l'organisation de visio-conférences et une plateforme collaborative.

France Dignes : contribution aux événements, participation gratuite pour ses adhérents.

Et 2024 ?

Journées techniques et formations

En 2024, toute l'équipe de France Dignes se mobilise pour vous proposer un beau programme de journées techniques, Web'Tech, interventions à façon. Retrouvez en un coup d'œil les événements à ne pas manquer cette année :

Les journées techniques (JT) 2024 :

Neutralisation et gestion des petits ouvrages	Bordeaux- 14-15 mars (avec Bordeaux Métropole) Devenir des petits ouvrages, notamment sur des territoires avec peu de moyens financiers, neutralisation
½ JT spéciale élus	Paris – 4 avril après-midi Mise en œuvre concrète des stratégies PI (responsabilités, leviers, choix et conséquences, etc.)
Mise en œuvre des travaux sur les SE et AH	Chambéry/Le Bourget du Lac – 5-6 juin (avec le CISALB) Continuité de la protection pendant les travaux, Enjeux environnementaux, Relation/communication avec les riverains, Foncier, Reconnaissance géotechnique, Contrôle de chantier, Responsabilités...
Etudes hydrauliques en contexte torrentiel	Alpes – 17-18-19 septembre (avec ONF-RTM) Transport solide, résistance à l'affouillement, surveillance, étude hydraulique et EDD
Maritime	Vannes – Octobre (avec GMVA) EDD maritimes, gestion des ouvrages, entretien en environnement sensible, gestion trait de côte

Les Web'Tech :



- Sécurité des agents
- B.A BA digues : choix stratégiques GEMAPIens ?

Les interventions à façon (sur demande) :

- Surveillance des digues en crue et développement de l'exercice gestion de crue
- Surveillance des digues en routine / VTA

Visite de laboratoire :

- A programmer selon les opportunités

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET ACTUALISÉ 2024 C'EST [ICI](#)

D - Action 4 : veille technique et réglementaire

La réglementation et les techniques en matière de protection contre les inondations sont complexes et en permanente évolution. L'objectif du travail de veille est d'avoir connaissance des nouveautés, mais aussi d'y contribuer pour faire évoluer la profession et intégrer ses besoins, comprendre ses difficultés. L'association poursuit ainsi son travail de relai d'informations, de partage de bonnes pratiques et de recueil d'avis auprès de ses adhérents. Elle suit, analyse, relaye et réagit à l'actualité technique et réglementaire en lien avec la gestion des ouvrages de protection.

Veille règlementaire :

Diffusion de l'actualité au réseau :



Exemples des sujets relayés en 2023 :

Fonds Verts – *Fond disponible pour « accélérer la transition écologique dans les territoires ».*

Fonds de compensation TVA - *Suite à une réforme d'automatisation, les conditions ont changé*

Modes de financement – *Sortie d'une fiche descriptive par le CEREMA*

Maritime et trait de côte – *Lancement d'une consultation par l'Etat sur sa stratégie nationale*

Cadrage des EDD d'un AH – *La DGPR a produit un guide clarifiant les ouvrages à intégrer dans un AH, et les EDD afférentes*

Guide méthodologique des PPRi des cours d'eau torrentiels – *Publication du guide*

Production Vigicrue – *Publication d'une note du Ministère sur les SPC, SCHAPI, etc.*

Rubrique IOTA 3.3.5.0 – *Le texte réglementaire a été révisé*

Doctrine d'usage des drones - *Un avis du Ministère a été publié pour cadrer leur usage*

Outils fonciers – *France Dignes a éclairci le recours à la servitude d'utilité publique MPTAM*

Aménagements hydrauliques (AH) - *Publication DGPR d'une note de cadrage sur les EDD*

Etc.

Sujets à retrouver ici



! NOUVEAUTÉ 2023 !

PARUTION D'UN NOUVEAU DOCUMENT RESSOURCE

‘ LE LIVRET RÉGLEMENTAIRE ANNUEL ‘

L'actualité réglementaire de l'année est désormais retranscrite dans un livret. Il est voué à présenter l'évolution au fil des années de l'actualité autour de la gestion des digues et l'implication de l'association sur ces sujets.

Relai entre le Ministère et les adhérents :

L'association maintient son rôle de relai sur les thématiques réglementaires entre l'Etat (Direction Générale de la Prévention des Risques - DGPR) et les gestionnaires. Cela implique de nombreux échanges constructifs entre structures et la tenue de réunions pour clarifier certains points de l'actualité réglementaire.



2 sujets ayant bousculé l'actualité en 2023 :

■ DEMANDES D'AUTORISATION / RÉGULARISATION EN SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT : suivi de l'application de la réglementation

L'arrivée des échéances pour la régularisation des SE classe C (30/06/2023) a induit un fort besoin de clarification des attendus réglementaire, et notamment des **possibilités de solliciter le droit de dérogation des préfets** (Décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 – [ACTU ICI](#)) afin de repousser les échéances relatives au dépôt des DDAE, la caducité des autorisation digues, et reporter la perte d'exonération de responsabilité des gestionnaires durant la période transitoire.

Cela est revenu notamment à :

- Organiser un webinaire (cf. [webinaire les attendus règlementaires](#) – 3 mai 2023)
- Clarifier les attendus auprès de la DGPR (réunion en janvier, échanges mails, etc.)
- Diffuser l'information au sein du réseau (mails, newsletter, téléphone, etc.)

■ DIGUES DOMANIALES : anticipation du transfert de gestion en janvier 2024

La fin d'année a été marquée par la **parution le 21 novembre de 2 décrets** : l'un ([Décret n°2023-1074 du 21 novembre 2023](#)) relatif au transfert de gestion de digues domaniales et l'autre ([Décret n°2023-10-75 du 21 novembre 2023](#)) relatif au soutien du FPRNM aux travaux de mise en conformité.

France Digues a mené tout un travail pour accompagner les gestionnaires concernés dans l'anticipation de ce transfert et communiquer sur les points d'attention à avoir.

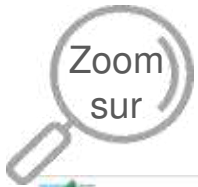
L'association s'est associée à l'AMF (Association des Maires de France) et l'ANEB (Association Nationale des Elus de Bassins) pour faire remonter les craintes et interrogations des membres auprès du Ministère et faire valoir les désaccords.



Cela a débouché sur la **tenue de 2 réunions en visio** :

- l'une regroupant les élus de structures gestionnaires par les 3 associations pour solliciter leurs avis ;
- l'autre où sont intervenus les services du Ministère pour présenter aux structures ces 2 décrets et leurs conséquences.

France Digues a aussi **publié des notes explicatives** à ses adhérents et divers mails de synthèse pour les accompagner dans la compréhension des enjeux ([Décryptage des décrets](#), puis [Points de vigilance pour la négociation des conventions](#))



La clarification des process de mise en cause de la responsabilité des gestionnaires d'ouvrages :



Panorama des responsabilités administratives (vs. pénales) liées à la protection contre les inondations

France Dignes a travaillé sur un **schéma** présentant un cheminement dans la réflexion autour des responsabilités des gestionnaires. Un travail en lien avec le juriste Maître SCHMIDT du cabinet VEDESI après son intervention à la ½ JT spéciale élus 2023.

>> Diffusion officielle prévue en 2024



La consultation de France Dignes par le Ministère (DGPR) sur les modalités d'instruction de projet de fermes photovoltaïques associées à des ouvrages hydrauliques (OH)

France Dignes a été sollicitée pour partager les observations du réseau sur ce projet de note et notamment les critères d'acceptabilité du point de vue de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Dans ce cadre, nous avons réuni un groupe de travail pour étudier les enjeux relatifs à cette note et remonter nos remarques au Ministère.

Réponse aux questions et poursuite du service Q/R juridiques :

France Dignes est régulièrement sollicitée par ses adhérents (ou plus largement) pour répondre à des questions ou animer le forum d'échanges sur le site internet.

Une convention nous lie depuis 2022 à la juriste Christine NAVARRO pour répondre aux questions juridiques et réglementaires des gestionnaires adhérents à France Dignes sur le Forum Privé de France Dignes.

Le partage de documents « exemples » :

Dans son rôle de mise en réseau et d'apport de connaissances, France Dignes **collecte les documents issus des adhérents pour les proposer en exemples** aux autres adhérents.

Les données sont en ligne pour partager des exemples de conventions (GEMAPI, mise à disposition, superposition...) ainsi que les CCTP les plus courants (VTA, Travaux courants, Végétation, etc.) relatifs à la gestion des digues >> à retrouver [SUR CE LIEN](#).



EN COURS

Un large travail de **refonte de cette base** a été initié en 2023, pour un meilleur partage des documents dès 2024 (et ce de manière plus exhaustive).

Veille technique :

France Dignes assure également une veille technique en lien avec les systèmes d'endiguement et les aménagements hydrauliques afin de **tenir informés ses adhérents des nouveautés dans le domaine** et de contribuer à la **production de connaissance**. Cette veille peut donner lieu à la publication de notes bibliographiques, notes de synthèse ou encore à la diffusion de nouvelles ressources sur le site www.france-dignes.fr/ressources

Exemples de 2 projets :

■ **Projet européen Bonsai :**



A la suite du projet **Polder 2C** qui s'est clôturé en mars 2023, France Dignes participe aux discussions sur le montage du projet Bonsai (Beyond Our future génération focussing on Nature based Solutions with climate Adaptative Inspired maintenance of levees systems). Ce projet réunit des acteurs de la prévention des inondations de **Suède, Allemagne, Pays Bas, Belgique et France** afin de partager les réflexions et pratiques pour **adapter nos stratégies de protection contre les inondations au changement climatique**, en particulier sur le littoral.

France Dignes accompagne les porteurs de ce projet pour identifier des gestionnaires français intéressés à participer au projet.

■ **Coûts de gestion des systèmes d'endiguements :**



France Dignes s'est associée au **Syndicat Mixte Moselle Aval** pour solliciter le retour d'expérience et le partage de données des gestionnaires d'ouvrages pour mieux évaluer les coûts de gestion courante des systèmes d'endiguements.

Pour le Syndicat, ces informations devaient lui permettre **d'évaluer les coûts de gestion des systèmes qui lui seront transférés en 2024** et sur lesquels il n'a aucun historique de gestion. Il souhaitait identifier les principaux postes de dépenses à prévoir et les masses financières prévisionnelles.

17 gestionnaires ont contribué au questionnaire. Les résultats étaient très hétérogènes du fait d'une grande diversité des ouvrages et des pratiques et l'exploitation des données s'est avérée trop difficile. Ils lui ont néanmoins été utiles dans les discussions avec les EPCI pour définir les cotisations.

2 projets ayant débouché sur des publications en 2023 : cf. [page 50](#)

La publication d'un modèle de rapport de surveillance :



■ Inspiré des documents de notre réseau et élaboré avec leur expertise, un **modèle de rapport de surveillance** est désormais proposé à nos adhérents. Il s'appuie sur la réglementation et est utilisable à façon, sans contrainte informatique.

Ce rapport a été élaboré en veillant à sa conformité avec l'arrêté du 8 août 2022 ([plus d'infos sur le texte ICI](#)).

>> Rapport à retrouver [sur ce LIEN](#)

Le travail réalisé pour répondre aux difficultés assurantielles des structures :

Les gestionnaires de digues rencontrent des difficultés pour couvrir les risques liés à leurs missions et à leurs ouvrages, et cela s'accroît ces dernières années. Dans ce contexte, France Dignes, l'ANEB et à l'ARBE Provence-Alpes-Côte-d'Azur se sont associés pour engager un dialogue avec les assureurs (et notamment France Assureur) et proposer des pistes pour accompagner les gestionnaires.

Cela a débouché sur la publication de 2 ressources :



■ **Une note de synthèse** explicative du domaine assurantielle dans le domaine des SE/AH : Ce document est adressé aux gestionnaires de digues. Il se veut être une synthèse des assurances en interactions avec les activités des gestionnaires, et doit permettre de mieux définir ses besoins en assurances, en identifiant les assurances nécessaires et leur domaine d'application, les optionnelles ou encore celles à souscrire par vos partenaires et prestataires.



■ **Un questionnaire** de premier contact entre gestionnaire et assureur : Ce questionnaire permet un premier contact entre l'entité en charge de la compétence GEMAPI ou d'une partie de cette dernière, et les professionnels du domaine assurantielle. Il a pour objectif de cadrer la demande en matière d'assurance et de faciliter les relations et la compréhension des missions et attentes de chaque partie.

>> Note et questionnaire à retrouver [sur ce LIEN](#)

Une **mission gouvernementale** a été chargée de faire des propositions pour garantir la soutenabilité du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles et renforcer le rôle du système assurantielle dans la prévention, l'atténuation et l'adaptation face au dérèglement climatique.

France Dignes et l'ANEB ont été auditionnées (5 septembre 2023)

Les groupes de travail (GT) en 2023

Suite aux échanges réguliers avec son réseau (gestionnaires et en particulier les adhérents, les partenaires techniques, financiers, etc.), France Dignes identifie des nœuds sur lesquels travailler pour faire évoluer la profession. Pour cela, l'association anime des groupes de travail. Des échanges ont lieu toute l'année avec les membres des GT (réunions, échanges, rédaction, etc.).

2024 sera l'occasion de poursuivre les travaux et de produire des livrables.

Retrouvez les supports sur france-dignes.fr/ressources/cotech-et-groupes-de-travail



Vous souhaitez participer à l'un de ces groupes de travail?
N'hésitez pas à nous contacter : contact@france-dignes.fr

HYDRAULIQUE

24 membres,
gestionnaires et
experts en
hydraulique
(INRAE, CEREMA,
ENGEES)

Le gestionnaire d'ouvrages de protection contre les inondations nécessite de s'appuyer sur des études hydrauliques que ce soit pour dimensionner les ouvrages, comprendre leur fonctionnement selon différents scénarios de crue et/ou de défaillance, les gérer au quotidien, ou encore pour évaluer le risque de sur-aléa lorsqu'il ne souhaite pas conserver un ouvrage et doit le neutraliser.

Pour vous accompagner dans le suivi de ces études, France Dignes a lancé un **cycle de journées techniques** sur la thématique de l'hydraulique et la rédaction d'un **guide méthodologique**.

Guide hydraulique adapté aux digues : France Dignes a initié en 2023 la rédaction d'un guide méthodologique à destination des gestionnaires des ouvrages et systèmes de protection contre les inondations pour qu'ils soient plus à même de (faire) réaliser les études hydrauliques nécessaires à leurs missions.

Ce travail, qui se poursuivra en 2024, associe des gestionnaires et experts en hydraulique/digue. Il s'appuiera également sur les nombreuses études de cas relayées par nos adhérents. Diffusion prévue en 2025.

Travail initial : au préalable, un **questionnaire** a été diffusé pour connaître les besoins des gestionnaires. Avec **80 réponses**, les gestionnaires se disaient à 100% favorables à ce guide !!

TORRENTIEL

40 membres,
gestionnaires,
services de l'Etat et
experts (INRAE,
CEREMA, ONF-
RTM)

Les problématiques liées aux ouvrages situés en milieu torrentiel sont différentes du milieu fluvial et la législation n'est pas toujours en adéquation. Fort de ce constat, le GT offre un cadre de réflexion sur la gestion de ces ouvrages et sur les Etudes De Dangers (dites EDD) associées.

>> Voir les évènements au « contexte torrentiel » organisés en 2023 [page 30](#) et [page 36](#).

DIGUES DOMANIALES

20 membres,
gestionnaires
Partenariats avec
l'ANEB et l'AMF

Votée le 27 janvier 2014, la « loi MAPTAM », prévoit que les digues gérées par l'Etat continuent de l'être, pour le compte de la structure intercommunale compétente, pendant une durée maximale de 10 ans. A partir du 27 janvier 2024, ce sont donc les intercommunalités (EPCI) qui reprendront cette gestion dans le cadre de leur compétence GEMAPI.

France Dignes mène des actions pour anticiper cette mise à disposition des ouvrages et se faire le relai auprès du Ministère, au sein d'un groupe de travail.

Dernière ligne droite avant la mise à disposition des ouvrages, 2023 a été une année importante pour aider les gestionnaires à identifier les ouvrages concernés, éclaircir le statut de certains ouvrages (ouvrages historiques, contributifs), travailler autour du modèle de convention proposé par les services de l'Etat, puis se mobiliser suite à la parution des décrets du 21/11/2023.

Voir [page 40](#) pour les actions menées en 2023.

AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

38 membres,
gestionnaires et
experts (INRAE,
CEREMA)

En 2023, France Dignes a mobilisé les membres du GT Aménagements hydrauliques pour

- Proposer une typologie des AH afin de bien prendre en compte les différents cas de figure dans nos travaux sur ces ouvrages ;
- Organiser une journée technique pour apporter un éclairage technique et réglementaire sur les AH (JT présentée p. 32 du rapport d'activités)
- En complément, nous proposons pour ceux qui le souhaitent de participer au répertoire des gestionnaires d'AH.

Mise en place d'un répertoire des gestionnaires AH :

Profitant de l'organisation d'une journée technique spécifique aux Aménagements Hydrauliques, nous avons proposé de mettre en place un répertoire des gestionnaires d'AH.

Celui-ci a pour vocation d'identifier les gestionnaires d'AH, mieux connaître leurs ouvrages et leurs spécificités, savoir où ils en sont dans leurs démarches et ainsi favoriser les échanges entre eux.

**11 gestionnaires ont déjà contribué,
partageant les informations sur plus 76 ouvrages.**

Une communauté AH qui devrait continuer de s'étoffer en 2024 !

ASTREINTE & ANTICIPATION DE CRUE

Dans ses missions, le gestionnaire de systèmes d'endiguement assume la surveillance et l'entretien des ouvrages en période de routine et s'organise en interne pour anticiper une potentielle crue. La situation « en crue » est une période délicate pour les gestionnaires qui doivent assumer la surveillance des ouvrages voire intervenir en urgence, tout en assurant la sécurité de son personnel.

France Dignes a monté 2 groupes sur cette thématique de « la mise en place opérationnelle des astreintes et l'anticipation de crue » pour accompagner les gestionnaires :

Un Groupe d'Echanges (GE) :



Regroupant une 100aine de membres, ce réseau permet aux gestionnaires d'échanger entre eux sur leur organisation en période de crue. Il offre un cadre pour mettre en commun les bonnes pratiques, les expériences, les documents, etc. que ce soit en virtuel (discussions en visio, forum, etc.) ou lors de journées en présentiel.

- Une 1^{ère} **rencontre** entre membres a été organisée le 27 septembre 2023 à Lyon (avec présentation de REX, espaces de discussions, etc.)
- Des **bases de données** ont été créées pour faciliter la diffusion des documents d'organisation, exemple de notes, règlements d'astreinte, etc.
- Un **espace sur le forum** a été dédié aux membres pour faciliter les discussions

Un Groupe de Travail (GT) :



Ce GT élabore des **fiches réflexes** : il s'agit d'un support/guide mis à la disposition du gestionnaire d'ouvrages PI pour structurer les informations relatives à ses ouvrages et les risques associés. Ceci à des fins opérationnelles et notamment pour une utilisation dans l'urgence en cas de crue par les agents terrain/d'astreinte.

En « quasi-VF » fin 2023, une diffusion officielle est prévue en 2024 après une phase de test.

Autres objectifs :



En parallèle, France Dignes travaille avec l'Irma (Institut des Risques Majeurs) pour proposer un **atelier de surveillance des ouvrages simulant un scénario de crue**. Déjà opérationnel, l'exercice est voué à se développer de manière continue.

Et 2024 ?

Veille technique et réglementaire

France Dignes continuera à suivre, relayer et réagir à l'actualité réglementaire en lien avec la gestion des digues, en s'appuyant sur les gestionnaires, le Comité Technique et les groupes de travail et d'échange. Au-delà des missions habituelles et de sa réponse aux sollicitations ponctuelles, France Dignes aura comme projets :

1. La poursuite des groupes de travail avec comme productions principales : rédaction du guide hydraulique (pour une diffusion en 2025), élaboration de 2 notes méthodologiques sur les diagnostics et EDD en milieu torrentiel, travail sur une lettre type présentant la neutralisation aux propriétaires d'ouvrages, etc.

2. La tenue du comité technique (une voire 2 sessions en 2024).

3. Une attention particulière autour de l'actualité et notamment (non exhaustif) :

- **REX de gestionnaires confrontés aux crues/tempêtes** ayant eu lieu en France en fin d'année 2023 (analyse et création d'un groupe d'échanges ?)
- Transfert effectif de **gestion des digues domaniales** en janvier (état des lieux)
- Réalisation concrète de **démarche de neutralisation** (ou choix d'une gestion hors rubrique 3.2.6.0 ?)
- Poursuite de la mobilisation concernant les **difficultés assurantielles...**

4. L'implication dans les projets de partenaires pour contribuer au développement et la diffusion de solutions techniques qui répondent au mieux aux besoins des gestionnaires.

5. La présence de l'association dans les projets de R&D, dans le but de représenter les gestionnaires et d'apporter un regard critique sur le côté fonctionnel et pratique des développements et avancées scientifiques (exemple du projet de partenariat France Dignes et CEREMA autour du développement de l'outil Agrisk).

Et création d'une Foire aux Questions :



A l'issue des Journées Techniques et Webinaires France Dignes, un travail de fond est réalisé pour établir le « **Questions / Réponses** ». Ce document apporte des précisions aux questions posées aux intervenants lors de ces événements. Une « Foire aux Questions » est en projet sur le site de France Dignes pour valoriser ce travail et faciliter la recherche d'informations par les gestionnaires.

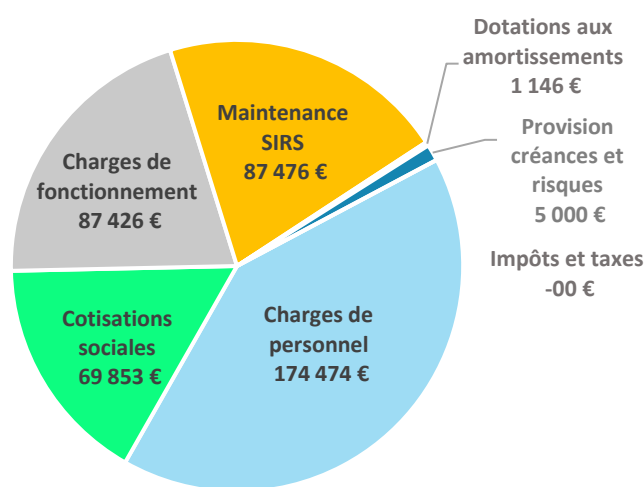
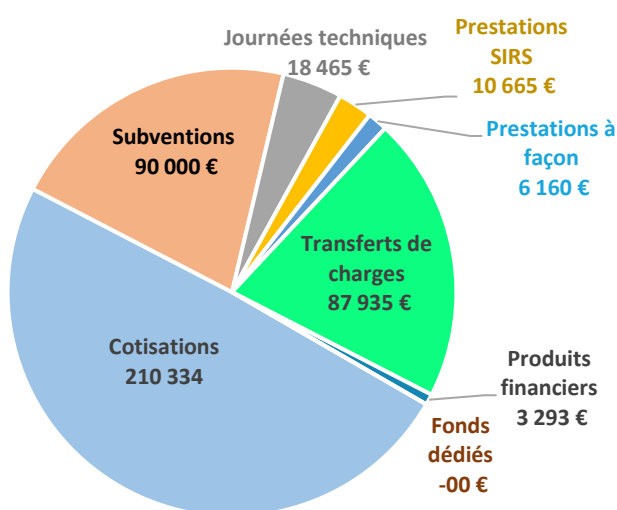
E - Bilan financier des actions 2023

Graphiques issus du compte de résultat 2023 :

L'association clôture son année avec un résultat positif. Ce résultat reflète le dynamisme de l'association, qui a su diversifier les formats de ses activités, ainsi que l'adéquation de ses activités aux besoins des gestionnaires.

Face à l'arrivée de ces nouveaux adhérents, l'association s'engage à répondre à leurs sollicitations de plus en plus nombreuses, notamment en matière de veille réglementaire et technique. Elle a développé de nouveaux services comme les interventions à façon et les visites de laboratoire, et (ré)activé plusieurs de groupes de travail.

Résultat de l'exercice 2023 : +1 476€



▲ Répartition des produits 2023 : 426 852 €

▲ Répartition des charges 2023 : 425 376 €

Principaux facteurs expliquant les évolutions :

■ **PRODUITS** : Augmentation du nombre d'adhérents (19 nouvelles structures)
Développement des journées techniques, interventions à façon, Web'Tech et prestations SIRS

Subvention exceptionnelle liée à l'augmentation d'activité et l'intégration de la fonctionnalité d'horodatage sur le SIRS

■ **CHARGES** : Passage de 2 CDD en CDI et présence de 5 salariés sur toute l'année
Réalisation de nombreux évènements
Importante campagne d'évolutions SIRS + Maintenance adaptative

▲ **Bénévolat et contributions volontaires : 44 800€**

Un moteur de l'associatif :

En 2023, France Dignes a bénéficié de 112 jours d'interventions bénévoles : experts, gestionnaires, services de l'Etat, professionnels sont venus partager leurs savoirs et expériences lors de nos évènements.

France Dignes est également gracieusement logée dans les locaux du SYMBHI.

MERCI pour ces participations essentielles au fonctionnement de notre association !

III



Les publications France Dignes



Les publications et productions de France Dignes



Retrouvez toutes les publications sur le site www.france-dignes.fr

Rubriques **actualités** et **ressources**

Nouveautés : Publications 2023 :

- Une [note de synthèse explicative du domaine assurantiel](#)
- Un [questionnaire](#) de premier contact entre gestionnaire et assureur
- Un [modèle de rapport de surveillance](#)

Publications majeures de France Dignes :

- Une [plaquette destinée aux ELUS](#) de structures gestionnaires de digues et [une note explicative pour les services techniques](#).
- Travaux à proximité des réseaux : [Notes d'accompagnement France Dignes pour les DT-DICT](#).
- [Note autorisation environnementale](#)
- [Le guide Mise à disposition des ouvrages - Transferts et Conventions](#) ainsi qu'un [modèle de PV de transfert d'ouvrages](#).

Bases de données disponibles pour les adhérents (mises à jour régulières) :

- [Exemples de conventions DIGUES réalisées par des gestionnaires adhérents](#)
- [Tableau des CCTP des études et travaux réalisés par les gestionnaires](#)
- **Nouveauté :** [2 bases relatives aux astreintes et à l'organisation de crue](#)
- **Nouveauté :** [Exemples relatifs aux démarches foncières](#)
- **Nouveauté :** [Répertoire des gestionnaires d'aménagements hydrauliques](#)

Et bien d'autres données encore...

Les adhérents sont invités à transmettre leurs exemples de documents !



Mais aussi les newsletters, les articles longs sur le site, les présentations aux événements partenaires, etc.



Intervention à façon pour le SIRRA - « surveillance des ouvrages en crue » - Juin 2023

Nous contacter :

2, chemin des marronniers
38100 GRENOBLE | 04 76 48 81 05
contact@france-digues.fr
www.france-digues.fr

